

# Projet soutenu par la CNSA au titre des études, recherches et actions innovantes (Section V de son budget) **Fiche de synthèse**

**Projet : Emissions radiophoniques sur les MDPH**

**Porteur de projet : Association nationale pour la prévention des handicaps et pour l'information (ANPHI)**

Projet n°

Projet retenu dans le cadre d'un appel à projets : non

- Nom de l'AAP :
- Nom(s) du(des) partenaire(s) de l'AAP :

### **Caractéristiques du porteur de projet**

- L'Association nationale pour la prévention des handicaps et pour l'information (ANPHI) a pour objet d'informer les personnes handicapées et leur entourage afin qu'elles puissent en toute connaissance de cause faire valoir leurs droits et s'intégrer dans la société.
- L'ANPHI s'appuie sur tout média et tout moyen d'informations susceptible de contribuer à l'insertion des personnes handicapées (Radio Vivre FM, site Internet [www.vivrefm.com](http://www.vivrefm.com), Forum, Centre de formation).
- Elle est gestionnaire de la radio « Vivre FM » (sur la fréquence 93.9). Cette radio émet sur Paris et la région Ile-de-France ainsi que via son site Internet et traite des sujets en direction des personnes handicapées. Elle a également créé un centre de formation aux métiers de la radio qui accueille des personnes touchées par des handicaps d'origine psychique.

### **Contacts**

- Lien internet de la structure du porteur de projet : <http://www.vivrefm.com> ou [contact@vivrefm.com](mailto:contact@vivrefm.com)

**Durée et année(s) de réalisation** : 12 mois en 2006

### **Le projet en bref**

Dans le cadre de l'action d'information qu'elle mène auprès des personnes handicapées et par le biais de la radio « Vivre FM », l'ANPHI souhaitait réaliser douze émissions radiophoniques sur les nouveaux dispositifs et les projets innovants liés à la mise en place des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).

Ces émissions, d'une durée de une heure chaque mois, ont été diffusées au cours de l'année 2006 et animée par Christophe Bougnot. Ces émissions traitaient de sujets relatifs aux missions des MDPH et de la CNSA. Elles étaient aussi organisées suivant un mode participatif puisque, réalisées en direct, elles permettaient aux auditeurs de poser des questions aux intervenants et à ceux-ci d'apporter des réponses concrètes.

### **Implication de la CNSA**

Ce projet devait contribuer à sensibiliser et informer les personnes handicapées sur les évolutions des dispositifs, procédures, missions, projets, etc. liées à la mise en place des MDPH. Son soutien par la CNSA s'inscrit dans ses missions d'appui au dispositif des MDPH qui implique qu'elle assure la communication nationale de ce nouveau dispositif d'accès aux droits des personnes handicapées.

### **Autres informations**

- **Thème(s) abordé(s)** : Pédagogie et diffusion de la connaissance et fonctions scientifiques
- **Mots-clés** : MDPH, personnes handicapées, événement
- **Support** : support audio (émissions radiophoniques)
- **Année de diffusion** : 2006
- **Suite(s) donnée(s), par la CNSA, au projet** :

### **Pour en savoir plus**

- Nous contacter : [etudes-innovation@cnsa.fr](mailto:etudes-innovation@cnsa.fr)
- Des informations supplémentaires sur le site de la CNSA : <http://www.cnsa.fr>